

Public :

- ➔ Contrats en alternance (Contrat de professionnalisation)

Pré-requis :

- ➔ Etre titulaire :
 - d'un bac STI Génie Civil
 - d'un bac Scientifique
 - d'un BT Encadrement de Chantier
 - d'un diplôme professionnel, scientifique ou universitaire
- ➔ Capacité de prise de responsabilités
- ➔ Aptitude au travail en équipe
- ➔ Maîtrise des problèmes humains et relationnels

Objectifs pédagogiques :

- ➔ Le Brevet de Technicien Supérieur en Bâtiment amène ses titulaires à la maîtrise des compétences techniques nécessaires à l'accomplissement des travaux rencontrés dans le bâtiment, mais également à la compréhension des problèmes de droit, d'économie et de gestion qui accompagnent les activités du bâtiment.
- ➔ Ses connaissances couvrent tant les nouvelles constructions que la réhabilitation de l'existant (habitations privées et collectives, locaux commerciaux, installations publiques). Ses fonctions s'étendent de l'étude technique et financière du projet à la préparation d'un budget prévisionnel, la conduite et le suivi du chantier.

Contenu :

- ➔ **Référentiel du diplôme - Enseignements et horaires :**
 - Français 160h
 - Anglais 80h
 - Mathématiques 160h
 - Sciences Physiques 160h
 - Mécanique et structures 200h
 - Préparation et conduite de chantier 160h
 - Topographie, laboratoire 160h
 - Étude de projet 250h
 - Économie gestion 35h
 - Communication orale 35h

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ➔ Plateaux techniques du Lycée. Un suivi particulier est proposé aux stagiaires. Une évaluation trimestrielle est conduite entre le GRETA et l'équipe éducative.
- ➔ Suivi des stages et projets.

Durée :

- ➔ Formation en alternance sur 2 ans / 1200h – De septembre 2010 à juin 2012.

Lieu de formation :

- ➔ Lycée KASTLER La Roche sur Yon
- ➔ GRETA DE VENDEE – 16 rue Chaptal - 85000 La Roche sur Yon.

08/06/2010